

Bulletin d'histoire politique

La poésie « raisonnée » du discours : Quelques réflexions sur Daniel Johnson, la question de l'électricité et l'influence de la « raison d'État »

Stéphane Savard

Les femmes en politique québécoise depuis 50 ans
Volume 20, numéro 2, hiver 2012

URI : id.erudit.org/iderudit/1055950ar
<https://doi.org/10.7202/1055950ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique et VLB éditeur

ISSN 1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Savard, S. (2012). La poésie « raisonnée » du discours : Quelques réflexions sur Daniel Johnson, la question de l'électricité et l'influence de la « raison d'État ». *Bulletin d'histoire politique*, 20(2), 155-170. <http://id.erudit.org/iderudit/1055950ar>

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-d-utilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

La poésie « raisonnée » du discours

Quelques réflexions sur Daniel Johnson, la question de l'électricité et l'influence de la « raison d'État »¹

STÉPHANE SAVARD
Université du Québec à Montréal

Reflets d'une époque, les discours des responsables politiques renferment une manière de concevoir le monde, d'intervenir auprès des citoyens pour représenter ou imaginer la société dans laquelle ces derniers vivent². Si plusieurs allocutions de premiers ministres ou de ministres se montrent ternes, nimbés de rectitude politique et de « langue de bois », d'autres, plus réussis, cristallisent l'essence du moment, entrent en symbiose avec l'ambiance sociétale et dialoguent avec les électeurs-citoyens. Parmi ceux-ci, les discours accompagnant les cérémonies publiques d'inauguration sont les plus susceptibles d'être riches en symboles et en interprétations³. Fruits d'un double travail de la part des responsables politiques, soit celui de légitimer un message étatique et celui de chercher à faire consonance avec les valeurs et représentations des électeurs-citoyens, ces discours évoquent parfois une recherche artistique de beauté, de créativité et de sublime afin de mieux frapper l'imagination populaire et de mieux cimenter la société autour de références symboliques et identitaires communes. Qui a dit que poétique et politique ne pouvaient se rejoindre dans la bouche des élus du peuple ?

Dans l'histoire du xx^e siècle québécois, peu de sujets ont inspiré autant les responsables politiques que l'électricité et, d'une façon plus précise, Hydro-Québec. De par sa nature qui lui permet de lier ensemble les enjeux énergétiques, les colossales constructions dans l'arrière-pays nordique et les représentations de la société, Hydro-Québec et ses réalisations ont été l'objet de nombreux discours chargés d'émotion et de symboles. Parmi plusieurs qui pourraient retenir l'attention, le discours d'inauguration du barrage Manic-5, que Daniel Johnson devait présenter le 26 septembre

1968⁴, est certainement un des plus importants du Québec contemporain. Porteur d'images fortes, le message du premier ministre est un moment fort de la Révolution tranquille.

Cet essai a comme principal but d'analyser et d'interpréter les raisons qui poussent le premier ministre Daniel Johnson à vouloir rattacher son nom à un discours à la fois poétique et « raisonné » en faveur du rôle d'Hydro-Québec et de l'électricité dans la construction des nouvelles références identitaires québécoises. Dans un premier temps, le texte retrace d'une manière plutôt factuelle les hésitations et changements d'opinion de Daniel Johnson à l'égard d'Hydro-Québec et de la question de l'électricité entre 1959 et 1968, avant de présenter sa position finale avec les extraits les plus significatifs de son allocution du 26 septembre 1968. Dans un deuxième temps, il tente d'historiciser ce dernier discours selon une approche interprétative qui se penche sur deux éléments devant être étudiés en complémentarité : les manifestations d'un consensus politique et sociétal autour de Manic-5 et d'Hydro-Québec en général et, surtout, l'importance de la « raison d'État ».

Du politique au poétique

Le contexte : origines et hésitations

Ministre des Ressources hydrauliques sous le dernier gouvernement Duplessis à compter du 30 avril 1958, Daniel Johnson et la Commission hydroélectrique de Québec (Hydro-Québec) amorcent le projet hydroélectrique des rivières Manicouagan et Outardes. Les premiers travaux d'infrastructures routières pour sortir de l'isolement l'arrière-pays de la Haute-Côte-Nord sont entrepris dès 1959. Peu de temps après la victoire libérale aux élections du 22 juin 1960, les grandes décisions stratégiques sont prises concernant le complexe *Manicouagan-Outardes*. Le gouvernement Lesage prend l'importante décision de confier les rennes de la planification et de la gestion des travaux hydroélectriques à Hydro-Québec et non pas à des firmes privées d'ingénieurs. Les plans définitifs du complexe sont approuvés et les phases de construction des centrales et barrages s'activent et s'enchaînent. Parallèlement à ces orientations, se met en branle le projet de René Lévesque d'entreprendre la nationalisation de l'électricité. C'est ici qu'intervient Daniel Johnson, devenu entre temps le nouveau chef de l'Union nationale depuis le 23 septembre 1961.

Au printemps 1962, les rumeurs d'étatisation de l'électricité font rage, surtout à la suite des positions tranchées du ministre des Richesses naturelles. Pourfendeur d'une deuxième étatisation de l'électricité qui, cette fois-ci, transformerait « l'État-arbitre » en « État-patron » tout en propageant une fausse « croyance » d'émancipation économique, le député de Bagot et

chef unioniste dénonce vigoureusement le projet et propose plutôt d'imposer aux entreprises exploitant les ressources naturelles un impôt sur les profits. Dans une allocution mordante dont nous reproduisons ici un extrait, il attaque l'argument voulant que la nationalisation permette une libération économique du peuple canadien-français. Il retourne alors contre ses adversaires leurs propres accusations et rappelle le modèle proposé par le défunt M. Duplessis :

Notre vieux complexe d'infériorité n'est peut-être pas disparu aussi complètement qu'il le faudrait. Il me paraît survivre, sous une forme peut-être plus subtile qu'autrefois, dans l'esprit de quelques-uns au moins de nos gouvernements actuels. Comment se manifeste-t-il ? Par une tendance à croire et à proclamer que les Canadiens français seraient incapables de parvenir à l'émancipation économique par les moyens qui ont réussi aux autres. Par une tendance à préconiser des moyens exceptionnels ; il importe d'éviter de préconiser des solutions simplistes et de passivité comme si la province de Québec était une sorte de pays sous-développé et arriéré. Par une tendance à « sentimentaliser » [sic] nos problèmes, à colorer de passion ce qui devrait être étudié à froid, comme une question d'affaire. Il n'y a pas de panacées dans le domaine économique. Il n'y a pas de recette magique pour s'enrichir. Il n'y a pas de pierre philosophale pour changer le plomb en or. Il n'y a pas de prospérité gratuite. L'émancipation économique ne nous sera jamais donnée comme un cadeau du ciel ou de l'État. Il nous faut la conquérir par une action méthodique, concertée et tenace. Il faut que tous, nous mettions la main à la pâte, chacun suivant ses ressources et ses talents. [...] Qu'est-ce qu'il prêchait, M. Duplessis ? Il prêchait le travail, l'épargne, l'effort personnel, l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités. Telle est l'austère prédication de M. Duplessis et l'unique voie qui conduit à l'émancipation économique. Il n'y a pas un peuple dans le monde qui y soit parvenu autrement. Ce n'est pas en vivant au-delà de ses moyens, en hypothéquant l'avenir et en escomptant d'illusoires gratuités qu'on parvient à la richesse et à la grandeur. La source de la richesse et de la grandeur, c'est le travail du peuple, elle est dans l'effort quotidien de ceux qui à force de sacrifices et de discipline réussissent à épargner une partie de leurs revenus pour l'investir de façon à créer de nouveaux moyens de production, de nouveaux emplois. L'État peut aider, stimuler, créer un climat favorable, suppléer au besoin à la carence de l'initiative privée, mais il ne crée pas par lui-même la richesse⁵.

Cette méfiance envers l'État-entrepreneur et, par le fait même, envers l'État-planificateur se poursuit même après la création d'une Hydro-Québec toute puissante à la suite de la victoire libérale de 1962. En 1963, dans un débat portant sur le projet de loi 63 permettant à Hydro-Québec d'instaurer de faibles taux d'électricité afin d'encourager l'industrialisation et le développement des régions, Daniel Johnson critique la stratégie d'utilisation des bas tarifs industriels qui profitent aux régions éloignées mais qui pénalisent les régions urbaines. Pour le chef de l'Union nationale, l'État et les fonctionnaires ne font pas de bons agents de développement industriel en comparaison avec les compagnies privées d'électricité ; ce qui oblige Hydro-Québec à tenter de rendre plus vivant, plus dynamique son Département de la promotion industrielle⁶.

Entre 1963 et 1967, une série de prouesses hydro-québécoises viennent illustrer le succès, du moins à court et à moyen termes, de la nationalisation. Sur le plan administratif, la diminution et l'uniformisation des tarifs résidentiels d'électricité profitent à bon nombre de Québécois. Sur le plan scientifique et technique, l'inauguration d'une ligne à haute tension de 735 kV reliant la Côte-Nord à Montréal (1965), mais aussi et surtout le bon déroulement des travaux au complexe Manicouagan-Outardes stimulent la fierté de plusieurs citoyens. Débutée le 22 septembre 1962, l'érection du barrage bétonné de Manic-5 suscite rapidement la curiosité et l'émerveillement populaire. Ouvrage le plus imposant du complexe nordique, et possiblement le plus élégant en raison de ses nombreuses arches, son caractère photogénique et les nombreuses difficultés surmontées pendant sa construction font de lui un puissant référent culturel⁷. Ce n'est donc pas sans raison si le gouvernement Lesage décide d'intégrer l'image de Manic-5 au pavillon du Québec pendant l'Exposition universelle de 1967⁸. Manic-5, et par le fait même Hydro-Québec, sont donc intégrés dans le discours étatique qui présente le Québec moderne en construction. Nous y reviendrons.

Malgré ces discours et célébrations qui propulsent Hydro-Québec au premier rang médiatique, Daniel Johnson et sa formation politique semblent hésiter. D'un côté, ils demeurent très critiques envers la société d'État et ses réalisations économiques depuis la nationalisation. Ils font montre d'une certaine indifférence à l'égard de l'étiquette symbolique que les membres du gouvernement libéral et un nombre grandissant d'acteurs socio-politiques accolent à l'étatisation de l'électricité et à la puissante Hydro-Québec ainsi créée. Encore en 1968, s'appuyant cette fois-ci sur le ralentissement économique pour étayer son argumentation, Daniel Johnson devenu premier ministre rappelle que « l'État du Québec ne constituerait pas un levier aussi puissant qu'on tente de le représenter ». Ce faisant, il en profite pour critiquer les supposés bienfaits de la nationalisation de 1962, dont l'émancipation économique qui aurait été présentée à la population comme de la « magie », comme une « lampe d'Aladin qui allait régler tous les problèmes économiques ». Pour lui, cette forme d'intervention étatique agressive n'a pas sa place lorsqu'elle est « inspirée uniquement par des motifs idéologiques »⁹. Cette tentative de démystifier le rôle de l'État et de la nationalisation se poursuit quelques mois plus tard alors que Daniel Johnson croise le fer à l'Assemblée législative avec le député libéral Pierre Laporte. Devant le discours de ce dernier qui considère que la nationalisation de l'électricité a été un franc succès en permettant aux Canadiens français de « faire la Manic », « de prendre confiance en nous-mêmes comme Canadiens français », et de « contrôler des compagnies qui nous appartiennent », le premier ministre répond par un discours démystifiant. Tout en se souvenant du fait que le complexe Manicouagan-Outardes

a été planifié bien avant 1962, il souligne également que « la nationalisation n'a pas permis Manic, la nationalisation n'a pas permis Bersimis qui a été fait avant Manic et par des gens de l'Hydro et par de nos gens, de nos techniciens »¹⁰.

De l'autre côté, l'historien sent bien que Daniel Johnson, dès son arrivée à l'exercice du pouvoir en 1966, ne peut plus nier l'importance symbolique qu'Hydro-Québec a acquise au sein de la société québécoise. Ce n'est donc pas un hasard si, quelques mois plus tard, soit le 4 août 1967, le premier ministre unioniste souligne clairement son appui à Hydro-Québec. Prenant la parole après Jean Lesage qui fait l'éloge de la société d'État et de ses réalisations dans le contexte de l'Expo 67, il poursuit dans la même direction que Lesage et se montre fier des réalisations spécifiques d'Hydro-Québec, dont les travaux à Manic-5 :

Vous ne serez pas surpris de m'entendre souscrire aux propos du chef de l'Opposition. L'Hydro a été l'enfant gâté des divers gouvernements. Il s'est fait un travail considérable. Je pense que c'est l'une des réalisations dont nous pouvons tous être fiers, tant ceux qui ont planifié Manic que ceux qui en ont permis l'exécution. C'est l'un des ouvrages les plus spectaculaires et c'est l'un de ceux qui ont attiré l'attention de l'univers, une attention enthousiaste [...]¹¹.

En ce sens, il prépare le terrain en vue du discours d'inauguration qui aura lieu treize mois plus tard.

Le sublime

C'est dans ce contexte d'hésitation que survient le dernier discours de Daniel Johnson. Arrivé par avion le 25 septembre 1968 en après-midi, le premier ministre débarque au chantier de Manic-5 dans une atmosphère que l'on décrit comme étant fébrile. Hydro-Québec et le gouvernement du Québec ont ainsi prévu deux jours de festivités et de cérémonies officielles pour souligner l'inauguration du barrage Manic-5, le plus médiatisé des ouvrages du complexe Manicouagan-Outardes. Durant la soirée, le premier ministre se rapproche de ceux qui, il le reconnaît pleinement, ont joué un rôle important dans la réalisation de l'ouvrage célébré : René Lévesque, chef du Mouvement Souveraineté-Association, et Jean Lesage, qui vit ses derniers milles à la tête du Parti libéral¹². Selon les commentaires posthumes de celui qui deviendra premier ministre en 1976, Daniel Johnson, les traits tirés par la fatigue mais probablement emporté par l'élan d'enthousiasme, tenait absolument à ce que les adversaires politiques fraternisent en ce moment unique¹³. Il en reste pour la postérité cette image-souvenir d'un trio d'hommes, formant un cercle main dans la main, qui s'unissent avec sincérité pour célébrer.

Peu de temps après la prise de la photo, alors que les gens quittent vers leur chambre pour la nuit, Daniel Johnson aurait demandé à René

Lévesque de lui donner son opinion sur le discours du lendemain. Comme le député de Laurier trouvait quelques passages «plutôt faibles», le premier ministre aurait même affirmé que ceci n'était pas grave, que Lévesque et ses collègues auraient «tout le temps, vous autres, de l'arranger comme bon vous semblera...»¹⁴. Présage? Coïncidence? Simple erreur de mémoire de la part de l'ancien journaliste de *Point de mire*? Quoiqu'il en soit, les faits sont sans équivoques: le lendemain matin, Daniel Johnson est retrouvé mort dans sa chambre, probablement décédé d'une crise cardiaque pendant son sommeil. Sur le chantier, le deuil pèse lourdement, couvrant de son linceul noir les esprits surchauffés par l'arrivée du Grand jour. Un peu plus tard dans la journée, le Québec alerté est en émoi. Le chef d'État, l'homme de «l'égalité ou l'indépendance», n'est plus. Avec lui, il apporte les paroles tant attendues d'un discours soulignant l'inauguration de Manic-5. Nul ne pourra savoir comment Daniel Johnson aurait prononcé son allocution, quelle prestance et quelle posture il aurait adopté, sur quels mots ou quelles phrases il aurait insisté.

Si le destin se charge de faire taire le chef d'État, les médias de masse s'occupent rapidement, les jours suivants sa disparition, de propager au moins par écrit le message qu'il avait prévu transmettre. C'est alors que les citoyens peuvent lire ce qui devient, par la force des choses, le dernier discours; ajoutant par le fait même un élément de tragique qui procure donc un caractère particulier, unique, au message véhiculé.

Voici les extraits les plus significatifs du discours, ceux faisant appel à l'imaginaire collectif et à une recherche de beauté poétique:

Je me souviens d'en avoir étonné plusieurs en révélant [en 1959], par exemple, que le harnachement de ces deux rivières [Manicouagan et Outardes] mettrait au service du Québec une puissance additionnelle dépassant les cinq millions de kilowatts; qu'on y travaillerait plus de dix ans; qu'on y investirait plus d'un milliard de dollars; et que les travaux de régularisation donneraient naissance à des lacs tellement vastes qu'il faudrait des années et des années pour les remplir. Tout cela paraissait si fantastique que l'on avait un peu l'impression de rêver en couleurs, de s'aventurer dans le royaume de la science-fiction.

Or ce qui paraissait un rêve il y a neuf ans est devenu une splendide réalité, comme en témoigne ce barrage à vôtés multiples, le plus grand du genre au monde et sûrement l'une des plus belles réussites du génie humain. Derrière cette forteresse de béton seront emprisonnés cinq billions de pieds cubes d'eau, qui ne pourront désormais retrouver leur chemin vers la mer qu'en s'engouffrant dans les turbines, entraînant les génératrices et en se mettant de tout leur poids au service de l'homme, de son industrie, de son travail, de ses loisirs, de son bien-être et de sa culture.

Ouvrage éminemment utile, ce qui ne l'empêche pas de témoigner aussi, par la pureté de ses lignes et l'harmonie de ses proportions, du sens esthétique de ceux qui l'ont conçu. Réalisation colossale, mais qui ne paraît pas démesurée dans ce cadre grandiose et qui est bien à l'échelle du Québec moderne, de ses vastes espaces et de ses immenses ressources.

Comme premier ministre du Québec, je suis naturellement très fier que cette grande réussite soit une réussite québécoise, même si elle a été rendue possible grâce à la collaboration scientifique et financière de plusieurs pays. Il va sans dire que nous avons encore et que nous aurons toujours des leçons à prendre des autres; mais il arrive aussi aux autres de venir prendre des leçons chez nous. Et ces échanges mutuellement profitables ne pourront que se multiplier à l'avenir, surtout quand Hydro-Québec disposera des grands laboratoires de recherche qu'elle est à aménager près de Boucherville, au coût de \$ 28 millions de dollars, laboratoires comme il n'en existe pas encore sur notre continent et qui sont appelés à connaître un rayonnement international.

Le Québec étant l'un des premiers territoires du globe pour la production et la consommation « per capita » d'énergie électrique, il faut bien qu'il soit aussi à l'avant-garde pour la recherche en ce domaine. Notre progrès économique en dépend, car la houille blanche demeure notre principale richesse énergétique. Quand les sept centrales du complexe Manicouagan-Outardes produiront annuellement leurs trente milliards de kilowatts-heure, quand nous aurons d'autre part infusé dans la vie économique du Québec les trente-deux milliards de kilowatts-heure que totalisera le rendement annuel des chutes Churchill, il nous restera encore un potentiel considérable, notamment du côté de la baie James, d'Hudson et de la baie d'Ungava [...].

Mais quelles que puissent être les techniques de l'avenir, l'ère des grands barrages, qui s'est poursuivie sous les divers gouvernements depuis l'aménagement de notre première centrale d'État en 1938, aura été pour le Québec une période exaltante. Période de progrès intense, de création, d'innovation, pendant laquelle nous avons pris conscience des énormes possibilités qui sont en nous et autour de nous. Nous avons découvert par exemple qu'avec les moyens d'aujourd'hui, nous pouvions changer bien des choses, même la géographie, modifier le cours des rivières les plus impétueuses, combler des vallées, déplacer des montagnes et faire surgir derrière des murailles comme celle-ci d'immenses nappes d'azur.

Les techniques continueront sans doute d'évoluer, mais ce barrage, avec ses voûtes et ses contreforts qui le font ressembler à une cathédrale géante, restera comme un monument impérissable à l'ingéniosité et au dynamisme du Québec d'aujourd'hui [...].

Notre population voit dans l'Hydro-Québec non seulement une source d'emplois et de richesses, mais également des motifs de fierté et de confiance. Pour elle, l'Hydro-Québec est la preuve que les Québécois, qu'ils soient de langue française ou de langue anglaise, peuvent réussir aussi bien dans les domaines de la science, de la technique et des grandes affaires que dans les occupations d'un caractère plus traditionnel. Elle est aussi la preuve qu'en ces domaines comme dans les autres, le français peut être reconnu et utilisé comme principale langue de travail sans nuire d'aucune façon au succès de l'entreprise [...].

En électricité, la tension, ou voltage, se définit comme une différence de potentiel. Or je pense que cette définition ne vaut pas seulement pour l'ordre physique. Parce qu'il est principalement de culture française, tout en étant géographiquement, économiquement et politiquement de l'Amérique du Nord, le Québec se situe au confluent de deux mondes dont les potentiels, les aptitudes, les conceptions, les procédés sont souvent très différents. D'où cette tension créatrice, qui fait du Québec un pays de haut voltage, un pays de 735,000 volts, un pays où l'on ne s'ennuie pas, ennemi du conformisme et de l'uniformité, sachant colorer de fantaisie et de joie de vivre ses qualités traditionnelles de logique, de mesure et de bon sens.

Notion essentiellement positive, le progrès ne consiste pas à nier et encore moins à supprimer les différences culturelles et nationales; il consiste plutôt à les harmoniser

par l'invention de nouvelles synthèses, de nouvelles complémentarités, de nouvelles solidarités.

«Si vous voulez unir les hommes, disait Saint-Exupéry, donnez-leur une tour à construire». Le barrage que nous avons devant nous est une illustration éclatante de l'esprit qui régnait l'an dernier à l'Expo 67 et qui continue d'animer ce haut-lieu de la fraternité universelle. Cet arrière-pays qu'on appelait jadis la Terre de Caïn est devenu véritablement une Terre des Hommes. Et beaucoup mieux qu'une tour, nous avons construit ensemble Manic-5, cette pyramide d'un âge nouveau, cette citadelle colossale qui gardera désormais l'entrée de notre plus grande réserve d'énergie [...].

Rien de tout cela ne se serait matérialisé toutefois si, pendant que nous procédions aux travaux de Bersimis, de Beauharnois et de Carillon, nous n'avions commencé il y a plus de quinze ans à dresser les plans de ce nouveau complexe. Qu'aurons-nous à dévoiler dans les années qui viennent? Déjà, sur les planches à dessin de nos ingénieurs et de nos architectes comme dans les laboratoires de nos chercheurs se profilent et se précisent les traits du Québec de demain.

Ce Québec fera partie d'un monde que les aérobus supersoniques, la multiplication des rapports internationaux et les télécommunications par satellites auront rendu encore plus petit et plus interdépendant qu'il ne l'est aujourd'hui. Je ne suis pas de ceux qu'effrayent ces changements. Au contraire, je suis convaincu que le Québec de l'ère spatiale sera un Québec plus confiant, plus fort et plus déterminé que jamais; à la condition bien entendu qu'il reste à la pointe de l'évolution et qu'il profite des nouveaux moyens que la science aura mis à sa disposition pour nouer des relations toujours plus étroites avec les autres communautés humaines [...].

En un mot, il faut que le Québec contribue dès maintenant à planifier et à bâtir le monde de demain s'il veut être en mesure de profiter de tous ses avantages. À l'ère des satellites comme à l'ère des grands barrages hydroélectriques, le Québec doit rester et restera une terre d'avant-garde, largement ouverte aux influences les plus fécondes, un laboratoire de confrontation et de synthèse, un foyer d'émulation créatrice et de solidarité fraternelle¹⁵.

Interpréter le discours

L'attraction du consensus sociétal

Comme nous allons le montrer, il est plausible de croire que le dernier discours de Daniel Johnson prend une coloration très symbolique dans le but de reléguer aux oubliettes de l'histoire les hésitations antérieures par rapport à Hydro-Québec et à la question de l'électricité. Mettant de côté ses critiques du rôle de l'État et de la nationalisation, le discours cherche d'abord à concilier les représentations du Québec véhiculées par le gouvernement unioniste avec celles préconisées jusqu'alors par le Parti libéral et, somme toute, par la vaste majorité des acteurs socio-politiques du Québec.

Dans un contexte où l'effritement du consensus politique autour de la question nationale se manifeste de plus en plus intensément, le discours d'inauguration du barrage Manic-5 propose alors une interprétation rela-

tivement consensuelle donnée à cette superstructure de béton. Ce faisant, le discours d'inauguration peut être perçu comme un moment-clé où les citoyens sont amenés à intérioriser les valeurs et représentations véhiculées par les responsables politiques, à prendre conscience du chemin parcouru jusqu'alors et, ainsi, à imaginer le futur de demain pour ces Canadiens français devenus Québécois. Par les paroles du premier ministre, Manic-5 et le complexe Manicouagan-Outardes, et par le fait même Hydro-Québec et la question de l'électricité, deviennent les symboles par excellence de la Révolution tranquille.

Véritable produit de la nouvelle culture politique québécoise qui devient hégémonique à mesure que la Révolution tranquille réforme le politique, le discours de Daniel Johnson renferme plusieurs composantes identitaires et symboliques qui sont largement véhiculées depuis la fin des années 1950 et le début des années 1960. Soutenues par les responsables politiques depuis une dizaine d'années et officiellement reconnues par Daniel Johnson dans son discours de 1968, ces composantes identitaires et symboliques font alors consonance¹⁶ avec les représentations du Québec que se font la grande majorité des citoyens-électeurs. Parmi celles-ci, quatre ressortent avec force et méritent ici notre attention : le succès technologique, le contrôle de la nature, la modernité économique et le nouveau rapport à l'Autre.

La représentation la plus évidente est sans contredit celle touchant au succès technologique du Québec. Le discours de 1968 exprime les conséquences du rattrapage technologique que l'État québécois et les élites politiques de la fin des années 1950 et du début des années 1960 ont entrepris afin de permettre aux Canadiens français de développer un savoir-faire qui leur est propre. Hydro-Québec et Manic-5 deviennent ainsi de véritables symboles de cette modernité technologique qui frappe le Québec de plein fouet. Alors que Maurice Duplessis utilisait l'image du projet Bersimis sur la Côte-Nord et de ses lignes à haute tension de 315 kV pour montrer que les Canadiens français du Québec étaient capables de contrôler la technologie, Jean Lesage faisait de même avec le projet Manicouagan-Outardes et ses lignes à 735 kV en ajoutant, à partir du milieu des années 1960, la notion d'ingéniosité et d'innovation¹⁷. Il est clair que Daniel Johnson poursuit dans cette voie en soulignant d'ailleurs avec fierté la reconnaissance internationale que le Québec, surtout francophone, obtient devant pareil chef-d'œuvre technologique, devant « une des plus belles réussites du génie humain » que les autres nations viennent visiter pour « prendre des leçons chez nous ». Une association depuis longtemps souhaitée se fait donc entre la langue française, la culture québécoise francophone, voire même bilingue, et la technologie représentée par les concepts de savoir-faire, d'innovation et de reconnaissance. Pour le premier ministre, l'infériorité technologique doit être perçue officiellement comme une tare

du passé, les Québécois « modernes » étant désormais capables d'utiliser la science afin de maîtriser et de développer la technologie de « l'ère spatiale ».

De pair avec les représentations de la technologie, celles illustrant la promotion d'un nouveau rapport à la nature par le biais de la production de l'hydroélectricité s'enracinent elles aussi dans le discours politique et dans l'imaginaire populaire à partir du milieu des années 1950. En s'assurant d'interpréter la construction des immenses chantiers de la Côte-Nord, comprendre ici le projet Bersimis dans les années 1950 et le projet Manicouagan-Outardes dans les années 1960, comme étant la conquête de l'Homme et de ses machines sur les forces de la nature, les responsables politiques des gouvernements Duplessis et Lesage ont montré que les vieilles images mémorielles du Canadien français qui s'adapte à la nature sont désormais choses du passé¹⁸. Ici aussi, Daniel Johnson reprend le flambeau de ses prédécesseurs en laissant entendre dans son discours que la victoire se symbolisant par la construction d'une « forteresse de béton » permettant la production d'énergie « au service de l'homme, de son industrie, de son travail, de ses loisirs, de son bien-être et de sa culture ». N'y a-t-il pas figure plus symbolique que l'allusion à « la Terre de Caïn », le Québec de la Côte-Nord, enfin devenu une « Terre des Hommes » sous l'action des bâtisseurs apportant la civilisation ?¹⁹.

Une troisième dimension abordée par le discours de Daniel Johnson concerne la promotion d'un type particulier de « modernité » économique. Dès le début des années 1960, les responsables politiques du Parti libéral préconisèrent une nouvelle forme de « modernité » : celle de l'émancipation économique des citoyens francophones. Cette émancipation devait se réaliser notamment grâce à un meilleur contrôle et une meilleure planification des richesses naturelles, dont les ressources hydrauliques, et à la promotion d'une industrialisation autochtone non plus centrée sur l'exploitation des richesses naturelles, mais sur la transformation de celles-ci dans des industries et manufactures créatrices d'emplois. Hydro-Québec devenait alors un des symboles du rattrapage économique de l'État-providence québécois qui a réussi à entrer dans la « modernité », en particulier depuis la victoire électorale de 1962 et la réalisation de la deuxième nationalisation de l'électricité²⁰. La plus importante société d'État québécoise recevait ainsi comme mission de transformer les ressources hydrauliques en énergie électrique disponible afin de favoriser l'industrialisation autochtone et, grâce à l'élaboration de politiques d'achats, d'encourager l'émergence d'une industrie électrique de pointe²¹. Sur ce point, Daniel Johnson finit par se réconcilier avec le discours libéral d'émancipation économique et de nouvelles composantes pour assurer la « modernité » du Québec. Dans un contexte où la construction du barrage Manic-5 s'avère

largement médiatisée, il est grandement vraisemblable que les citoyens établissent un lien de causalité entre la croissance économique de leur province et l'aménagement de la plus puissante centrale hydroélectrique du Québec. Daniel Johnson lui-même le laisse entendre, alors qu'il rappelle que la production de tous ces mégawatts grâce au complexe Manicouagan-Outardes représente en fait le principal atout du Québec pour assurer son « progrès économique ». L'électricité produite peut alors assurer à la fois le confort des citoyens et les besoins industriels d'une économie devenue « moderne ».

Enfin, dernier élément, le nouveau rapport à l'Autre qui se développe. Ici, comme nous l'avons vu, Manic-5 devient la source d'une nouvelle fierté collective. Les représentations dévoilées précédemment permettent aux citoyens québécois de s'identifier désormais à des références identitaires centrées sur le succès technologique, le développement économique et industriel, le contrôle du territoire et de l'environnement ainsi que l'idée d'émancipation. En 1968, Daniel Johnson a la chance, grâce à l'inauguration de ce symbole fort qu'est devenu le barrage Manic-5, de réunir toutes les représentations véhiculées depuis une dizaine d'années et de leur apporter un sens commun. La littéraire Dominique Perron souligne d'ailleurs que l'inauguration du barrage Manic-5 représente « une étape décisive » dans le processus de « nationalisation symbolique », c'est-à-dire dans la fusion entre le discours de l'entreprise publique et les références identitaires préconisées par les citoyens québécois²². D'une façon générale, ces représentations contribuent à créer un nouveau rapport à l'Autre qui émerge graduellement, un rapport où les Canadiens français du Québec, devenus des Québécois, n'ont plus rien à envier aux Anglo-Canadiens et aux Américains. Le premier ministre ne souligne-t-il pas que Manic-5 devient un « monument impérissable à l'ingéniosité et au dynamisme du Québec d'aujourd'hui »? Aux yeux du député de Bagot, Manic-5, cette « cathédrale géante », cette « pyramide d'un âge nouveau », représente la preuve tangible que le fait français en Amérique n'est pas une tare, n'est pas synonyme d'infériorité culturelle. Il est plutôt une richesse inestimable qui permet au Québec de devenir « un pays de haut voltage » bénéficiant d'une « tension créatrice » lui permettant de se surpasser.

L'influence de la raison d'État

Derrière la volonté d'inscrire le discours d'inauguration de Manic-5 dans l'ère du temps, d'inscrire les représentations évoquées en continuité avec celles plutôt hégémoniques de la Révolution tranquille, nous pensons qu'il se cache également une obligation politique de respecter une « raison d'État » et ainsi d'assurer une certaine continuité aux interventions de l'État québécois. Davantage qu'un simple politicien, le chef d'un parti à

l'exercice du pouvoir, le premier ministre, a le devoir d'agir non pas comme un partisan, mais comme un «homme d'État». Ce faisant, la «raison d'État» modère les actions des responsables politiques qui exercent le pouvoir et devient en quelque sorte un frein à toute tentation de faire table rase du passé. Dans plusieurs cas, elle peut influencer la décision des responsables gouvernementaux de prendre appui sur les décisions politiques antérieures ou encore sur les représentations symboliques et identitaires déjà véhiculées par leurs prédécesseurs. En s'inscrivant en continuité avec les institutions étatiques, la culture politique et la recherche du bien commun, les responsables politiques veillent alors à la sauvegarde d'une logique interne à l'État.

Il est plausible d'avancer que pour la question de l'électricité, Daniel Johnson s'est montré sensible face à cette raison d'État en faisant passer les intérêts supérieurs de l'État québécois et de ses institutions, comprendre ici Hydro-Québec, avant les intérêts de sa propre formation politique. Cela pourrait expliquer en partie la décision de continuer dans la voie lancée par la deuxième nationalisation malgré sa farouche opposition au projet quelques années auparavant, ou encore celle d'accepter l'entente lançant le projet Churchill Falls sans obtenir de règlement sur la question territoriale au sujet du Labrador²³. Dans le même ordre d'idées, l'influence de la raison d'État peut également être un facteur qui explique pourquoi Daniel Johnson continue après 1966 à instrumentaliser Hydro-Québec afin de véhiculer, à son tour, les représentations symboliques et identitaires analysées précédemment.

Fait plutôt révélateur : Daniel Johnson lui-même semble conscient de cette raison d'État qui, malgré les changements de gouvernements et de personnels, poussent les responsables politiques à assurer une certaine continuité étatique. Dans une allocution devant la Chambre de commerce de Montréal, Daniel Johnson prend conscience d'une continuité, appuyée sur le désir populaire, qui guide les politiques des différents gouvernements. Sur ce plan, il reconnaît l'importance qu'occupe Hydro-Québec depuis quelques années :

Il arrive qu'on discute ferme sur les modalités, mais les objectifs fondamentaux ne changent pas d'un gouvernement à l'autre parce qu'ils sont commandés par les impératifs de l'économie et par les intérêts permanents de la population québécoise. L'Hydro-Québec est d'ailleurs, par son statut et sa structure, à l'abri des aléas de la politique partisane. C'est une entreprise dont notre peuple peut être légitimement fier puisqu'elle illustre avec éclat l'habileté, la compétence, l'audace créatrice des ingénieurs et des administrateurs, en grande majorité canadiens-français, qui en ont fait l'une des grandes réussites du génie moderne²⁴.

Dans le domaine de l'énergie, l'utilisation de la «raison d'État» peut être très utile pour comprendre et interpréter les interventions des responsables

politiques. Ainsi, Daniel Johnson n'est pas le premier ni le dernier chef politique à qui l'on peut attribuer des intentions de respecter la logique d'État. Pensons par exemple à Maurice Duplessis qui, quelques mois seulement après la création d'Hydro-Québec en 1944, forme un nouveau gouvernement qui poursuit l'œuvre de la nationalisation et qui, surtout dans les années 1950, désenclave Hydro-Québec de la grande région de Montréal en lui réservant les ressources hydrauliques des rivières Bersimis, Outardes et Manicouagan²⁵. Pensons également à Jean-Jacques Bertrand, successeur de Daniel Johnson, qui poursuit l'œuvre de son ancien chef en ajoutant une valeur symbolique au barrage Manic-5 déjà surchargé de symboles: en 1969, il inaugure une plaque commémorative en l'honneur du défunt premier ministre et il officialise le nom Daniel-Johnson donné au barrage Manic-5²⁶. Pensons enfin à René Lévesque et aux membres de son gouvernement qui, après de longues luttes au début des années 1970 pour privilégier l'énergie nucléaire au détriment de l'énergie hydroélectrique et du projet de la Baie James, finissent par accepter les travaux du complexe La-Grande et par imposer un moratoire sur l'énergie nucléaire en 1978²⁷.

Ces exemples montrent qu'afin de faire consonance avec les choix étatiques entrepris par leurs prédécesseurs, les responsables politiques à l'exercice du pouvoir sentent le besoin d'assurer une certaine continuité aux politiques et orientations prises antérieurement, de favoriser le maintien d'une « raison d'État » qui assure une cohésion à la société québécoise et qui permet à l'appareil étatique et à une société d'État comme Hydro-Québec d'entreprendre des projets, de planifier dans le moyen et le long terme, voire même de développer une vision d'avenir. Dans le domaine des enjeux énergétiques, cette façon de faire est indubitablement nécessaire afin de permettre aux décideurs de lancer de longs et difficiles débats pour réfléchir à l'avenir énergétique de la province et, surtout, de prendre les décisions qui s'imposent. S'il en était autrement, comment l'État québécois serait-il capable d'entreprendre des investissements colossaux dans des projets qui s'étirent parfois sur une décennie et qui atteignent le seuil de la rentabilité après plusieurs années, voire plusieurs décennies d'exploitation ?

Notes et références

1. L'auteur aimerait souligner le soutien financier du FQRSC pour ses recherches postdoctorales portant sur les luttes de représentations à l'égard des enjeux énergétiques québécois. Cet article a été rédigé alors qu'il était chercheur postdoctoral à l'Université Concordia et au CIRST.
2. Marc Abélès, « La mise en représentation du politique », dans Marc Abélès et Henri-Pierre Jeudy (dir.), *Anthropologie du politique*, Paris, Armand Colin/Masson, 1997, p. 247-248 et 270; Benedict Anderson, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, New York, Verso, 1991, p. 4-7;

Charles Taylor, *Modern Social Imaginaries*, Durham and London, Duke University Press, 2004, p. 23.

3. Voir Marc Abélès, *loc. cit.*, p. 247-248 et 270; Murray Edelman, *The Symbolic Uses of Politics*, Urbana, University of Illinois Press, 1964, p. 17-20; Denis Monière et Émilie Goulet, «La construction identitaire dans les discours des premiers ministres québécois (1960-2007)», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 2, hiver 2009, p. 192-193.
4. Rappelons que Daniel Johnson meurt la veille du jour de l'inauguration. Son discours sera néanmoins largement diffusé grâce aux médias de masse qui décident, dans les jours suivants le décès du premier ministre, de présenter une partie ou, parfois, la totalité du texte de l'allocution. En guise d'exemple, voir NDLR, «L'Hydro-Québec est la preuve que les Québécois peuvent réussir dans les "grandes affaires" (Johnson)», *Le Soleil*, jeudi 26 septembre 1968, p. 6; Cyrille Felteau, «Invitation au dépassement», *La Presse*, samedi le 28 septembre 1968 (éditorial), p. 4; André Fortin, «À Manic 5, Daniel Johnson laissa un vide d'une troublante tristesse», *Le Soleil*, samedi 28 septembre 1968, p. 22.
5. Bibliothèque de l'Assemblée nationale (BAN), *Reconstitution des débats de l'Assemblée législative. Version préliminaire*, séance du mardi 26 juin 1962, p. 19-24. Voir aussi BAN, *Reconstitution des débats de l'Assemblée législative. Version préliminaire*, séance du mercredi 16 mai 1962, p. 3-4.
6. Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), *Débats de l'Assemblée législative du Québec. Première session, 27e législature*, n° 86, le mercredi 3 juillet 1963, p. 2739; BNQ, *Débats de l'Assemblée législative du Québec. Première session, 27e législature*, n° 87, le jeudi 4 juillet 1963, p. 2752-2753.
7. Il s'y dégage par ailleurs un «romantisme populaire» alimenté par plusieurs travaux d'artistes, tels que les dessins de Tintin du célèbre Hergé, la *Complainte de La Manic* du populaire Georges d'Or, ou encore les aventures de Bob Morane dans *Terreur à la Manicouagan* écrit par le romancier belge Charles-Henri Dewisme (Henri Vernes). Au sujet du «romantisme populaire», voir Alain Chanlat, avec la collaboration d'André Bolduc et de Daniel Larouche, *Gestion et culture d'entreprise: le cheminement d'Hydro-Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1984, p. 89.
8. En entrant dans le pavillon, les visiteurs de l'Expo peuvent s'émouvoir devant un écran géant qui montre, grâce à une caméra placée sur le chantier de la Côte-Nord, le déroulement de la construction du barrage. Voir André Bolduc, *Du génie au pouvoir. Robert A. Boyd: à la gouverne d'Hydro-Québec aux années glorieuses*, Montréal, Éditions Libre Expression, 2000, p. 97; Pauline Curien, *L'identité nationale exposée: représentations du Québec à l'Exposition universelle de Montréal 1967 (Expo 1967)*, thèse de doctorat en sciences politiques, Québec, Université Laval, 2003, p. 219, 280 et 312-316.
9. BNQ, *Débats de l'Assemblée législative du Québec. Troisième session, 28e législature*, vol. 7, n° 14, le jeudi 14 mars 1968, p. 568-569.
10. BNQ, *Débats de l'Assemblée législative du Québec. Troisième session, 28e législature*, vol. 7, n° 42, le lundi 20 mai 1968, p. 1812.
11. BNQ, *Débats de l'Assemblée législative du Québec. Première session, 28e législature. Comité des régies gouvernementales. La Commission hydroélectrique du Québec*, le vendredi 4 août 1967, p. 38.

12. André Bolduc, *op. cit.*, p. 99.
13. René Lévesque, *Attendez que je me rappelle...*, Montréal, Québec Amérique, 2007, p. 310.
14. *Ibid.*, p. 310-311.
15. BAN, Daniel Johnson, *Allocution de M. Daniel Johnson, Premier ministre du Québec. Cérémonie de la dernière coulée de béton au barrage de Manicouagan 5. Jeudi 26 septembre 1968. [Inédit]*, Québec, Cabinet du Premier ministre : Service d'information, 1968, 9 p.
16. Au sujet de la notion de consonance, voir Leon Festinger, *A Theory of Cognitive Dissonance*, Stanford, Stanford University Press, 1962, p. 3-10 et 19-22; Serge Moscovici, «Préface», dans Leon Festinger, Henry W. Riecken et Stanley Schachter (dir.), *L'échec d'une prophétie: psychologie sociale d'un groupe de fidèles qui présidait la fin du monde*, Paris, PUF, 1993, p. IX-X. Les concepts de consonance et de dissonance se complètent à l'aide d'un autre concept, celui de l'*eisegesis*. D'abord utilisé pour les études bibliques et ensuite repris pour les recherches sur la réception des publics à l'égard d'émissions de télévision, ce dernier renvoie à la capacité d'une personne, ou d'un groupe, à donner un sens, en fonction de ses propres valeurs et représentations, au texte qu'elle aime lire ou au «texte» souvent ambigu de l'émission de télévision qu'elle adore regarder. Ainsi, le fait qu'une personne ou qu'un groupe accorde une importance particulière à ces représentations provenant de l'extérieur donne une bonne indication de la consonance de ces dernières avec l'univers mental de la personne ou du groupe. Voir David Croteau et William Hoynes, *Media/Society: Industries, Images, and Audiences*, Thousand Oaks, Pine Forge Press, 2003, p. 267-271; Scott Robert Olson, «Hollywood Planet: Global Media and the Competitive Advantage of Narrative Transparency», dans Robert C. Allen et Annette Hill (dir.), *The Television Studies Reader*, London, Routledge, 2004, p. 122-123; Martin Pâquet, «Contrat de communication et usages du passé: le cas de Radio-Canada Atlantique», dans Michel Beauchamp et Thierry Watine (dir.), *Médias et milieux francophones*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, p. 196.
17. Voir Stéphane Savard, *Retour sur un projet du siècle: Hydro-Québec comme vecteur des représentations symboliques et identitaires du Québec, 1944 à 2005*, thèse de doctorat en histoire, Québec, Université Laval, 2010, p. 218-244; Stéphane Savard et Jean-Philippe Warren, «Un pays de haut voltage», *Liberté*, n° 288, vol. 51, n° 4, juin 2010, p. 51-58.
18. Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 67-77; Stéphane Savard et Jean-Philippe Warren, *loc. cit.*, p. 51-58.
19. Analysant aussi le discours, la littéraire Dominique Perron interprète les représentations évoquées et souligne que Manic-5 devient le symbole de la «colonisation technologique» du territoire québécois, une colonisation qui s'effectue aux limites de la frontière nordique de cette époque, la Côte Nord. Voir Dominique Perron, *Le nouveau roman de l'énergie nationale: analyse des discours promotionnels d'Hydro-Québec de 1964 à 1997*, Calgary, University of Calgary Press, 2006, p. 68-71 et 179-188. Voir aussi Christian Morissonneau, *La Terre promise: le mythe du Nord québécois*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1978, p. 26, 54 et 189.

20. Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 159-191.
21. Voir entre autres Roland Parenteau, «Hydro-Québec et l'État», dans Marcel Couture (dir.), *Hydro-Québec: des premiers défis à l'aube de l'an 2000*, Montréal, Éditions Libre Expression/Forces, 1984, 45-61; Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 159-191.
22. Voir Dominique Perron, *op. cit.*, p. 261; *Idem*, «“On est Hydro-Québécois”. Consommateur, producteur ou citoyen? Analyse de la nationalisation symbolique d'Hydro-Québec», *Globe: revue internationale d'études québécoises*, vol. 6, n° 2, 2003, p. 75-76.
23. Si Daniel Johnson affirme ouvertement que c'est avec «un couteau sur la gorge» qu'il se voit dans l'obligation d'accepter l'entente voulue par Hydro-Québec, il serait plausible de penser que le premier ministre a reconnu de bonne foi, sous les explications de Robert A. Boyd, alors directeur-général d'Hydro-Québec et responsable du projet *Churchill Falls*, la nécessité d'accepter cette entente qui représente le moyen le plus économique pour le Québec d'obtenir une très grande quantité d'électricité. Voir André Bolduc, *op. cit.*, p. 66-79.
24. BAN, Daniel Johnson, *Allocution de M. Daniel Johnson devant la Chambre de commerce de Montréal, mardi le 17 janvier 1967, Hôtel Mont-Royal, Montréal, Québec*, s. n., 1967, p. 5.
25. Voir Stéphane Savard, «L'instrumentalisation d'Hydro-Québec par l'Union nationale (1944-1960): quels rôles pour le développement hydroélectrique?», dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti (dir.), *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 175-195.
26. BAN, Jean-Jacques Bertrand, *Notes pour une allocution de M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec, à l'occasion du dévoilement d'une plaque commémorative au barrage Daniel Johnson. Manicouagan, 26 septembre 1969*, s. l., s. n., 1969, 6 p.
27. Sur la transformation de la position péquiste vis-à-vis du nucléaire, voir BNQ, *Débats de l'Assemblée nationale du Québec. Première session, 29e législature*, vol. 10, n° 11, le jeudi 2 juillet 1970, p. 674; René Lévesque, «La Baie (de) James en question... (4)», mercredi le 6 mai 1971, dans *Chroniques de René Lévesque*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1987, p. 176-177; BNQ, *Débats de l'Assemblée nationale du Québec. Deuxième session, 30e législature. Commission permanente des richesses naturelles et des terres et forêts. Rapport des activités de l'Hydro-Québec (2)*, n° 122, 4 juillet 1974, p. B-4835; Archives d'Hydro-Québec (AHQ), H1, 742, Discours de Guy Joron: *Allocution du ministre délégué à l'énergie, monsieur Guy Joron, devant la ligue électrique de Trois-Rivières. Les grands paramètres du choix du Québec en matière nucléaire, vendredi 3 novembre 1978*, Québec, s. n., 1978, p. 17-18; BNQ, *Débats de l'Assemblée nationale du Québec. Quatrième session, 31e législature*, vol. 21, n° 57, 25 octobre 1979, p. 3146. Voir aussi les travaux de Ronald Babin, *L'option nucléaire: développement et contestation de l'énergie nucléaire au Canada et au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 63; Robert Bothwell, *Nucléus: l'histoire de l'Énergie Atomique du Canada*, Limitée, Montréal, Éditions Agence D'arc inc., 1988, p. 526.